



**AUTORITÉ RÉGIONALE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE
L'ÉLECTRICITÉ DE LA CEDEAO (ARREC)**

FORUM 2024

**Sécurité du commerce de l'électricité dans la région de la
CEDEAO : interaction entre Politiques nationales et
Principes du libre marché**

Accra, juillet 2024



L'ARREC organise à **Accra, République du Ghana**, son neuvième forum sur la régulation régionale dont le thème général est : « **Sécurité du commerce de l'électricité dans la région de la CEDEAO : interaction entre les politiques nationales et les principes du libre marché** ».

1. Aperçu du paysage actuel du commerce de l'électricité dans la CEDEAO

La sécurité du commerce de l'électricité au sein de la CEDEAO implique la mise en œuvre de diverses politiques et stratégies nationales pour améliorer l'accès à l'énergie, renforcer l'intégration régionale et assurer un développement énergétique durable pour tous les États membres. À cette fin, le Marché Régional de l'Électricité (MRE) de la CEDEAO est une initiative clé de ses États membres, visant à intégrer les systèmes électriques nationaux dans un marché régional unifié de l'électricité. Cette initiative vise à favoriser le développement des infrastructures de production et de transport d'électricité pour faciliter le commerce de l'électricité entre les États membres de la CEDEAO. L'objectif principal est d'assurer un approvisionnement en électricité stable et fiable à des prix compétitifs.

Les deux institutions spécialisées de la CEDEAO créées pour développer le MRE, à savoir le Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA) ou en West African Power Pool en anglais (WAPP) et l'Autorité Régionale de Régulation du secteur de l'Électricité de la CEDEAO (ARREC), ont réalisé des progrès remarquables dans la promotion du commerce de l'électricité dans la région.

En effet, à travers l'adoption par les chefs d'État de différents schémas directeurs de l'EEEOA, dont le dernier porte sur la période 2019-2033, des stratégies ont été adoptées pour générer 16 000 MW et construire 23 000 km de lignes de transport d'ici 2033. Depuis lors, des mesures importantes ont été prises pour le développement des infrastructures. À fin 2023, l'interconnexion électrique des 14 pays continentaux de la CEDEAO est achevée et 5 748 km de lignes à haute tension ont été construits. De plus, le WAPP travaille sur des projets qui ajouteront 2 455 MW de puissance, principalement à partir de sources renouvelables, répondant ainsi davantage aux besoins énergétiques de la région.

L'une des évolutions majeures est également l'inauguration en novembre 2023, à Abomey-Calavi, au Bénin, du Centre d'Information et de Coordination (CCI), qui joue le rôle d'Opérateur du Système et du Marché, marquant une étape cruciale dans l'amélioration des transactions et des échanges énergétiques pour l'intégration entre les pays de la CEDEAO. Cette institution du marché régional facilite le suivi et la gestion en temps réel du marché régional de l'électricité. Au cours des derniers mois, elle a réalisé d'énormes progrès dans l'expansion du marché de l'électricité au-delà des contrats bilatéraux en lançant un marché journalier (DAM) et en relevant des défis tels que le développement d'un modèle tarifaire et d'un système de paiement.

Dans l'ensemble, l'état actuel du commerce de l'électricité dans la région de la CEDEAO évolue rapidement, présentant des défis et des opportunités considérables pour promouvoir la croissance économique et le développement durable des pays.

Cependant, malgré ces progrès, plusieurs obstacles entravent encore le plein développement du potentiel de ce marché. Actuellement, le commerce de l'électricité au sein de la CEDEAO est limité, la plupart des pays s'appuyant sur la production nationale pour répondre à leur demande d'électricité. Des défis tels qu'une infrastructure inadéquate, des barrières réglementaires et l'instabilité politique entravent l'expansion du commerce de l'électricité dans la région. Certaines décisions et politiques nationales conduisent également à des distorsions du marché qui pourraient entraver la réalisation d'un marché de l'électricité entièrement libéralisé, dans la mesure où les politiques énergétiques nationales jouent un rôle crucial dans l'évolution du paysage commercial de l'électricité.

Pour relever ces défis, des réformes politiques et réglementaires doivent être mises en œuvre pour renforcer la libéralisation du marché et la solidarité énergétique, comme le prévoient les textes fondateurs de la Communauté, et pour garantir le libre accès aux réseaux électriques et le libre-échange



dans tous les États membres. C'est pourquoi le forum de cette année porte sur « **La sécurité du commerce de l'électricité dans la région de la CEDEAO : interaction entre les politiques nationales et les principes du libre marché** ».

Le forum annuel de l'ARREC rassemble tous les acteurs du secteur électrique en Afrique de l'Ouest pour discuter des questions d'actualité liées au développement du marché de l'électricité en Afrique de l'Ouest. Il rassemble des représentants des ministères de l'énergie, des autorités de régulation nationales, des services publics d'électricité, des parlementaires, des universitaires, des chercheurs, des groupes de consommateurs et des institutions financières régionales et internationales, ainsi que des partenaires de développement. Des représentants d'autres communautés économiques régionales (CER), d'associations de réglementation et du public participent également.

2. OBJECTIFS DU FORUM

Le neuvième Forum sur la Régulation de l'ARREC devrait renforcer le rôle des acteurs clés, notamment les décideurs politiques nationaux, les acteurs du marché et les institutions de la CEDEAO, pour:

1. Développer un cadre régional pour le commerce de l'électricité qui équilibre le besoin de sécurité de l'approvisionnement en électricité des Etats avec les principes de libre concurrence sur le marché.
2. Encourager la coopération entre les États membres de la CEDEAO pour harmoniser les politiques et réglementations nationales liées au commerce de l'électricité.
3. Promouvoir les investissements dans les infrastructures électriques transfrontalières pour faciliter un commerce efficace et garantir la sécurité de l'approvisionnement.
4. Établir des mécanismes pour la sécurité des paiements, résoudre les différends et faire respecter les accords liés au commerce de l'électricité dans la région.

3. DATES ET LIEU

Le forum se tiendra à **Accra, République du Ghana**, les 24^{et} 25 juillet 2024.

Le forum sera précédé les 22 et 23 juillet 2024 d'une réunion des Comités consultatifs des opérateurs et des régulateurs de l'ARREC, qui rassemblent tous les acteurs du marché régional de l'électricité pour l'élaboration et l'adoption des actes et décisions de l'ARREC.